

Délibération n°2025-07-15-09-CA

Relative à l'additif à la campagne d'emplois 2025 - Enseignants et enseignants-chercheurs

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 15 juillet 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration n°2024-12-17-03-CA en date du 17 décembre 2024 relative à la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs et des BIATSS pour l'année 2025,
- Vu** l'avis du Comité social d'administration en date du 1^{er} juillet 2025,

Considérant qu'un poste de Maître de conférences en Sciences Infirmières, section CNU 92, est en cours de création par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et sera notifié à l'établissement en septembre prochain, lors de la transmission de la délégation d'emploi,

Considérant le besoin en recrutement exprimé par la Faculté des Sciences médicales et paramédicales, résultant notamment de l'augmentation du volume des formations dans le cadre d'expérimentations au sein de l'Ecole des Sciences infirmières, et des difficultés de recrutement concernant les postes d'enseignants en Institut de formation en soins infirmiers universitaire,

Considérant que la demande susmentionnée nécessite une nomination d'ici la fin de l'année 2025, le concours étant autorisé sur l'exercice budgétaire 2025,

Après en avoir délibéré,

Article unique

APPROUVE l'additif à la campagne d'emplois 2025 des Enseignants-chercheurs, tel que synthétisé dans le tableau annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (28 voix pour et 1 abstention).

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 21 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 15 juillet 2025,

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 21 JUL. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 21 JUL. 2025